

VARIOPARTNER SICAV

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
11-13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
RCS Luxembourg B87256
(le «fonds»)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Luxembourg, 2 septembre 2024

Madame, Monsieur,

Le conseil d'administration du fonds (le «**conseil d'administration**») souhaite vous informer des changements suivants apportés au prospectus de vente actuel du fonds daté du décembre 2023 (le «**prospectus de vente**»):

Changement du dépositaire, de l'administrateur et de l'agent de registre, de transfert et de domiciliation du fonds

Le conseil d'administration a décidé de désigner la société State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch, («**SSB**»), dont le siège social est situé 49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, et qui est immatriculée au R.C.S. du Luxembourg sous le n° B148186, filiale luxembourgeoise de la société State Street Bank International GmbH, société à responsabilité limitée (*Gesellschaft mit beschränkter Haftung*) de droit allemand, dont le siège social est situé Brienner Strasse 59, 80333 Munich, Allemagne, et qui est immatriculée au registre de commerce de Munich sous le numéro de société HRB 42872, en remplacement de la société CACEIS Bank, Luxembourg Branch («**CACEIS**») en qualité de nouveau dépositaire, administrateur et agent de registre, de transfert et de domiciliation du fonds avec effet à compter du 7 octobre 2024 (la «**date effective**»).

En conséquence de la désignation de la société SSB en qualité d'agent de domiciliation, le siège social du fonds sera, à compter de la date effective, transféré au 49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Raisons du changement

Après un examen approfondi des services de dépôt et d'administration, le conseil d'administration estime que la société SSB est bien placée pour fournir au fonds des services clientèle améliorés, et ce, à des coûts globaux moindre pour lesdits services.

Coûts

En conséquence du changement de prestataire de services, les frais globaux du fonds diminueront.

Le conseil d'administration a l'intention de faire supporter à la société de gestion les coûts liés au changement du dépositaire, de l'administrateur et de l'agent de registre, de transfert et de

domiciliation. Le conseil d'administration a évalué l'impact et ne pense pas que ces coûts auront un impact significatif sur les investisseurs.

Traitement des données à caractère personnel

Le conseil d'administration souhaite vous informer du fait que la société SSB, en sa qualité de futur dépositaire, administrateur et agent de registre, de transfert et de domiciliation, aura accès aux informations concernant les investisseurs et qu'elle les soumettra à un traitement. Les informations concernant les investisseurs comprennent les données à caractère personnel telles que les données d'identification, les informations sur les comptes et toute autre documentation et les informations sur les opérations des actionnaires et/ou de leurs représentants, des signataires autorisés ou des bénéficiaires effectifs. Les actionnaires sont autorisés à accéder gratuitement aux données à caractère personnel les concernant et peuvent, le cas échéant, demander leur rectification ou leur suppression. Vous pouvez contacter la société State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch, au 49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, pour exercer ces droits à compter de la date effective. Le transfert et le traitement des données sont nécessaires à la bonne exécution des devoirs de la société SSB. La société SSB est susceptible d'externaliser une partie de ses fonctions opérationnelles liées à ses activités d'agent administratif et de dépositaire, ainsi qu'à des activités auxiliaires. La société SSB peut ainsi transférer des données à d'autres entités de State Street spécialisées dans les tâches opérationnelles concernées, notamment à des entités situées en dehors de l'UE, où les données seront traitées. De plus amples informations concernant le transfert et le traitement des données sont fournies dans le prospectus de vente.

Ordres de souscription, de conversion et de rachat

Les ordres de souscription, de conversion et de rachat passés le 3 octobre 2024 avant l'heure limite applicable pour le Compartiment concerné seront pris en compte pour la valeur nette d'inventaire des Compartiments concernés du 3 octobre 2024.

Pour faciliter le changement, les ordres de souscription, de rachat et de conversion ainsi que le calcul de la valeur nette d'inventaire seront suspendus le 4 octobre 2024.

Tout ordre de souscription, de conversion et de rachat reçu après l'heure limite du 3 octobre 2024 sera rejeté.

Les investisseurs pourront à nouveau passer des ordres de souscription, de conversion et de rachat avant l'heure limite à partir du 7 octobre 2024 auprès de State Street Bank International GmbH, succursale de Luxembourg.

Les investisseurs affectés par les changements ci-dessus qui ne sont pas d'accord avec les modifications décrites peuvent racheter leurs actions gratuitement avant l'heure limite du 3 octobre 2024 (selon ce qui est applicable pour le Compartiment concerné du fonds) via l'administrateur du fonds, les distributeurs et les autres bureaux autorisés à accepter les demandes de rachat.

Divers

Les investisseurs doivent consulter leurs propres conseillers juridiques, financiers et/ou fiscaux pour toute question concernant les changements décrits dans le présent avis.

La version actuelle du prospectus de vente est disponible gratuitement auprès du siège social du fonds ou des distributeurs du fonds.

Le conseil d'administration